

2023-3451
2023-12-21

La présente étiquette a été modifiée conformément à la décision de réévaluation concernant les pyréthrinés RVD2023-06 et le butoxyde de pipéronyle RVD2023-07. Bien qu'on invite les utilisateurs à suivre l'étiquette modifiée dès maintenant, l'étiquette préalablement approuvée est valide jusqu'au 09/02/2024, conformément à la période d'abandon graduel établie dans le RVD2023-06 et le RVD2023-07. Il est possible d'obtenir cette étiquette préalablement approuvée sur demande en envoyant un courriel à hc.pmra.info-arla.sc@canada.ca. Veuillez indiquer dans votre courriel le nom et le numéro d'homologation du produit dont vous demandez l'étiquette.

2023-3451
2023-12-21

KONK INSECTICIDE POUR PUNAISES DE LIT

CONTENU SOUS PRESSION

INSECTICIDE

Pour une utilisation en intérieur dans les bâtiments pour tuer/contrôler les cafards, les araignées, les grillons, les fourmis, les anthrènes des tapis, les mille-pattes, les lépismes argentés, les punaises de lit, les puces du chien, les puces du chat, les tiques brunes du chien et les tiques américaines du chien.

Pour une utilisation extérieure limitée sur les surfaces extérieures des bâtiments classés et pour une utilisation extérieure autour des bâtiments classés et autour des porches pour tuer/contrôler les mouches stables, les taons, les mouches faciales, les mouches à chevreuil, les mouches domestiques, les mouches des cornes, les moustiques, les moucherons piqueurs et les guêpes,

DOMESTIQUE

PRINCIPES ACTIFS:

Pyréthrines. 0,50%
Butoxide de pipéronyle..... 5,00%

No D'HOMOL 31110 LOI P. A.

CONTENU NET -----gms

DANGER



EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE



EXPLOSIF

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ACUITY HOLDINGS, INC.
11627 - 178 STREET
EDMONTON AB T5S 1N6

877 428 9937

MODE D'EMPLOI

UTILISATION INTÉRIEUR:

Appliquer à raison de 6 à 10 secondes par m². Le traitement ne doit être répété qu'après 7 jours si le problème de ravageurs persiste ou se reproduit. **NE PAS** utiliser comme vaporisateur spatial intérieur.

POUR CONTRÔLER LES INSECTES RAMPANTS : Appliquer le produit dans les lieux où les insectes se cachent ou se reproduisent tel que les plinthes, les espaces humides, les ouvertures autour des éviers, des drains, des tuyaux, derrière les armoires et les espaces de rangement. Si possible, vaporiser directement les insectes pour les éliminer. Vaporiser les sentiers de fourmis, les contours de portes, les cadres de fenêtres ou directement dans les nids de fourmis. **POUR CONTRÔLER LES PUNAISES DES LITS:** Vaporiser légèrement les matelas, particulièrement autour des coutures et des ganses. Démonter les lits et vaporiser les cadres, les ressorts et tous les joints. Aussi vaporiser les fentes, les fissures, les plinthes et toutes autres espaces où les insectes pourraient se cacher dans la pièce. Pour traiter les fissures et crevasses, l'application se fait aux points de jonction des articles. Capitons ou coutures (matelas et meubles rembourrés seulement) – le traitement sur les capitons ou les coutures se fait à la jonction de deux ou plusieurs morceaux de tissu et de toute garniture décorative (p. ex., les boutons).

POUR CONTRÔLER LES PUCES : Vaporiser les zones infestées, les lits des animaux, les espaces de repos, les fentes et fissures à proximité, le long et derrière les plinthes, les moulures, les cadres de fenêtres et de portes et dans les zones localisées du plancher et des couvre-planchers où les pestes pourraient être présentes. Enlever la literie après le traitement. Le produit doit entrer en contact direct avec l'insecte pour l'éliminer. Ne pas traiter les animaux avec ce produit. **NE PAS** utiliser sur des articles qui peuvent être lavés (p. ex., oreillers, linge de lit, jouets, vêtements), sauf indication contraire. Enlever le linge de lit avant de traiter les matelas. Le matelas traité doit être sec avant de remettre le linge de lit lavé. Enlever tous les objets avant de traiter des meubles, des bagages, des placards ou d'autres endroits où des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres articles sont entreposés. Les meubles et les surfaces traités doivent être secs avant de replacer les articles entreposés.

Utilisation extérieur: Diriger le jet vers le haut en effectuant des mouvements de balayage dans toutes les zones où les insectes se rassemble comme les garages, les espaces de rangement, les granges, les porches, sous les gouttières et autour des fenêtres et des portes. Le produit doit entrer en contact direct avec l'insecte pour l'éliminer.

Appliquer à raison de 1 à 2 secondes m² pour une pulvérisation spatiale application et à raison de 6 à 10 secondes par m² pour une diffusion en extérieur.

Pulvérisation spatiale : L'application spatiale est une suspension de fines gouttelettes (0,1 à 100 µm) dans l'air à l'intérieur d'un espace intérieur. L'application de diffusion extérieure concerne les grandes surfaces structurelles extérieures (c'est-à-dire les toits, les murs, les portes, les fenêtres et les fondations).

NE PAS appliquer sur toute étendue d'eau. **NE PAS** contaminer l'irrigation, l'eau potable ou les habitats aquatiques en nettoyant l'équipement ou en jetant les déchets. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** humidifier les plantes au point d'écoulement.

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

NE PAS rester dans les zones traitées. S'assurer que la ventilation est adéquate après le traitement des zones scellées. Recouvrir toutes les surfaces en contact avec les aliments pour humains et animaux et les nettoyer soigneusement avec de l'eau potable avant de les utiliser. **NE PAS** appliquer dans des aires en hauteur ou les espaces clos (p. ex., greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards). Ventiler les zones intérieures traitées après l'application en ouvrant les fenêtres et les portes ou en utilisant des ventilateurs, au besoin, pour faciliter la circulation de l'air. **NE PAS** appliquer en présence de personnes, d'animaux de compagnie ou de bétail. **NE PAS** appliquer sur des surfaces qui pourraient entrer en contact avec des aliments pour humains ou animaux. Recouvrir ou enlever tous les aliments pour humains ou animaux. Recouvrir toutes les surfaces, l'équipement et les ustensiles de transformation des aliments pour humains ou animaux ou bien les laver soigneusement après le traitement. **NE PAS** permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou au bétail de pénétrer dans les zones traitées tant que le produit pulvérisé ne s'est pas déposé et n'a pas séché. **NE PAS** laisser le pulvérisateur s'écouler ni l'embrun se répandre sur surfaces ne devant pas être traitées. Éviter d'inhaler le produit pulvérisé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Laver après utilisation. CONTENU SOUS PRESSION. Ne pas placer dans de l'eau chaude ou près d'un radiateur, d'une cuisinière ou d'autres sources de chaleur. Ne pas percer ou brûler le contenant ou le conserver à des températures supérieures à 50 °C. Ne pas vaporiser en direction d'une flamme nue, d'une étincelle ou en fumant.

PREMIERS SOINS: En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ENTREPOSAGE: Entreposer le produit dans un endroit frais et sec, loin des flammes nues et de toute source de chaleur.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE : Ce produit contient un distillat de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. L'exposition cutanée peut causer des sensations passagères (picotements, sensation de brûlure, démangeaisons, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition pourraient comprendre des effets sur la fonction respiratoire (comme une toux, une irritation respiratoire ou un essoufflement), des nausées, des maux de tête ou des étourdissements. Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Éviter d'appliquer le produit près des plantes en fleurs. Si une application doit être effectuée pendant la période de floraison, ne le faire que le soir, au moment où la plupart des abeilles ne butinent

2023-3451
2023-12-21

pas. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre les insectes prédateurs et parasites, les araignées et les acariens). Minimiser l'exposition dans les zones ne devant pas être traitées.

AVIS À L'UTILISATEUR :Ce produit antiparasitaire ne doit être utilisé que selon les indications sur l'étiquette. Une utilisation contraire à ces indications constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

ÉLIMINATION :Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour relâcher toute la pression, puis le jeter dans les ordures ménagères. Ne pas percer ni brûler.